

USE Avoine Beaumont Athlétisme



38^{ème} cross du Pérou Dimanche 23 Novembre 2014

PROGRAMME

<i>CROSS du PEROU de l'U.S.E. AVOINE - BEAUMONT - 23/11/2014</i>					
Numéro de course	DEPARTS	CATEGORIES	ANNEES de NAISSANCE	PARCOURS	DISTANCES
1	11 h 20	CROSS COURT Hommes & Femmes	né(e)s en 1997 et avant	1 VERTE + 1 BLEUE + 2 JAUNES	3340 m
		SPORT ADAPTE	né(e)s en 1997 et avant	1 VERTE + 1 BLEUE	1440 m
2	11 h 45	Garçons	nés en 1998 et 1999	1 VERTE + 1 BLEUE + 2 JAUNES	3340 m
3	12 h 15	Jeunes Filles nées en 1998 et 1999 Jeunes hommes nés en 2000 et 2001		1 BLEUE + 2 JAUNES	2830 m
4	12 h 35	Jeunes FILLES	nées en 1999 et 2000	1 VERTE + 1 BLEUE + 1 JAUNE	2360 m
5	12 h 55	Eveil Athlétique Filles	nées entre 2006 et 2008	1 VERTE	690 m
6	13 h 05	Eveil Athlétique Garçons	nés entre 2006 et 2008	1 VERTE	690 m
7	13 h 15	Ecole d'athlé Filles	nées en 2004 et 2005	1 VIOLETTE + 1 VERTE	940 m
8	13 h 25	Ecole d'athlé Garçons	nés en 2004 et 2005	1 VIOLETTE + 1 VERTE	940 m
9	13 h 35	Jeunes Filles	nées en 2002 et 2003	1 BLEUE + 1 JAUNE	1730 m
10	13 h 50	Jeunes hommes	nés en 2002 et 2003	1 BLEUE + JAUNE	1730 m
11	14 h 15	FEMMES	nées en 1997 et avant	1 BLEUE + 1 JAUNE + 1 ROUGE	4310 m
12	14 h 45	HOMMES	nés en 1996 et 1997	1 BLEUE + 2 ROUGES	6070 m
		HOMMES	nés en 1995 et avant	1 BLEUE + 3 ROUGES	8730 m

USE Avoine Beaumont

Athlétisme



REGLEMENT

Article 1

Les épreuves sont ouvertes à tous les clubs FFA, FSGT et UFOLEP, ainsi qu'aux non licenciés munis d'un certificat médical de moins de 1 an.

Article 2

Une coupe par équipe (calculée sur 3 arrivants) est mise en compétition dans les catégories suivantes :

1. Jeunes nés(ées) entre 2006 et 2008
2. Jeunes nés(ées) en 2004 et 2005
3. Jeunes nés(ées) en 2002 et 2003
4. Jeunes nés(ées) en 2000 et 2001
5. Jeunes nés(ées) en 1998 et 1999
6. Jeunes nés(ées) en 1996 et 1997
7. Adultes nés(ées) en 1995 et avant
8. Adultes nés(ées) en 1975 et avant

Article 3

Un cross court est ouvert à partir de la catégorie cadet (né en 1999 et avant). Il aura lieu à 11h20.

Article 4

Attribution des points pour le classement des équipes :

1^{er} = 1 point, 2^{ème} = 2 points etc.... sans défalcation de points pour les individuels et les non classés.

Article 5

En cas d'égalité, les coupes seront attribuées au club dont le 3^{ème} coureur est le mieux classé.

Article 6

Les coupes de classement par équipe sont attribuées définitivement.

Article 7 : Montant des engagements :

Montant des engagements : Club	36 €
Individuels licenciés FFA	5 €
Non licenciés et inscriptions sur place	7 €

(Certificat médical obligatoire pour les non licenciés)

USE Avoine Beaumont

Athlétisme



Le montant des engagements pour les clubs devra être réglé le plus tard lors de la récupération des dossards

Article 8

De nombreux lots récompenseront les athlètes

Article 9

Aucun athlète ne doit emprunter le parcours dès qu'un départ est donné.

Article 10

L'USEAB décline toute responsabilité pour les vols ou accidents durant le déroulement de la manifestation.

Article 11

Les engagements devront parvenir avant le 20 Novembre 2014 à :

U.S.E.Avoine Beaumont
Salle omnisports
rue Michel BOUCHET
37420 AVOINE

athle.useab@aliceadsl.fr, latribue4@wanadoo.fr

USE Avoine Beaumont Athlétisme



38^{ème} cross du Pérou Dimanche 23 Novembre 2014

Feuille d'engagement

A retourner à U.S.E.Avoine Beaumont -rue Michel BOUCHET - 37420 AVOINE

Ou par e mail à athle.useab@aliceadsl.fr

Ou par e mail à latribue4@wanadoo.fr

<u>CLUB</u>		<u>Cachet du club</u>
Tel et/ou E mail du responsable :		

N° Course	NOM Prénom	Né(e) en	N° de licence (Obligatoire)

USE Avoine Beaumont

Athlétisme



N° Course	NOM Prénom	Né(e) en	N° de licence (Obligatoire)